

# Veille juridique – IA générative et conformité RGPD dans les cabinets d'expertise comptable (2025)

## Calendrier réglementaire à retenir

- 1er août 2024 : Entrée en vigueur du Règlement européen sur l'intelligence artificielle (IA Act).
- 2 août 2026 : Application complète du règlement, incluant l'obligation de formation pour tout personnel utilisant des systèmes d'IA.

## Obligations spécifiques pour les cabinets d'expertise comptable

---

### a. Formation obligatoire à l'IA

Dès 2026, les cabinets devront former l'ensemble des collaborateurs utilisant des outils d'IA, avec des contenus adaptés à leurs fonctions. Ils devront aussi documenter ces formations pour prouver leur conformité.

Des formations telles que le "prompt engineering" sont recommandées pour une utilisation efficace et sécurisée de l'IA .

---

### b. Sécurisation de l'usage de l'IA générative

Étant donné les obligations liées au secret professionnel et au RGPD, l'utilisation de l'IA générative doit s'inscrire dans un cadre rigoureux pour protéger les intérêts du cabinet et de ses clients. La mise en place d'une charte d'utilisation de l'IA est essentielle pour formaliser les bonnes pratiques et sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de confidentialité.

---

### c. Responsabilité en tant que Responsable de Traitement

En utilisant des outils d'IA avec des données personnelles, le cabinet devient Responsable de Traitement au sens du RGPD. Il est donc nécessaire d'identifier les données sensibles et éviter de les introduire dans les prompts ou les anonymiser? Il faut aussi vérifier le cadre juridique applicable, notamment en tant que profession réglementée. Ces mesures visent à prévenir les fuites de données et à assurer la conformité avec les exigences du RGPD .

## Cadre légal : RGPD & IA Act

---

### a. RGPD

Le RGPD impose des obligations strictes en matière de protection des données personnelles, notamment l'obligation de minimisation des données et de ne collecter que les données nécessaires. On retrouve aussi les droits des personnes concernées : droit d'accès, de rectification, d'effacement, etc. Et enfin, on trouve l'obligation de sécurité : mettre en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées.

## b. IA Act

Le Règlement sur l'IA introduit une classification des systèmes d'IA en fonction de leur niveau de risque :

- Risque inacceptable : systèmes interdits (ex. : notation sociale).
- Risque élevé : systèmes soumis à des obligations strictes (ex. : systèmes utilisés dans le recrutement).
- Risque limité : obligations de transparence.
- Risque minimal : pas d'obligations spécifiques.

Les systèmes d'IA générative peuvent être classés comme à usage général et sont soumis à des obligations spécifiques, notamment en matière de transparence et de documentation .

## Recommandations pratiques

1. Audit interne : Évaluer les outils d'IA utilisés et leur conformité au RGPD et à l'IA Act.
2. Formation : Mettre en place des programmes de formation adaptés pour les collaborateurs.
3. Charte d'utilisation de l'IA : Élaborer une charte pour encadrer l'utilisation de l'IA au sein du cabinet.
4. Sécurité des données : Mettre en place des mesures techniques et organisationnelles pour protéger les données personnelles.
5. Documentation : Tenir à jour une documentation complète pour démontrer la conformité en cas de contrôle.

2

## Source

- FranceNum.gouv.fr : [https://www.francenum.gouv.fr/guides-et-conseils/pilotage-de-lentreprise/gestion-traitement-et-analyse-des-donnees/ia-generative?utm\\_source=chatgpt.com](https://www.francenum.gouv.fr/guides-et-conseils/pilotage-de-lentreprise/gestion-traitement-et-analyse-des-donnees/ia-generative?utm_source=chatgpt.com)